

CARRELAGE INSTALLÉ DANS LES CHAMBRES FRIGORIFIQUES 320R-2016-2017



Se référer à la
page 9

DÉTAIL A – SUR LAMBRIS ET LIT DE MORTIER

SUPPORTS ADÉQUATS

- Blocs d'isolation de résistance à la compression acceptable, sur murs de maçonnerie ou de béton

MATÉRIAUX

- CARREAU
- LATTE MÉTALLIQUE GALVANISÉE - 1,4 kg/m²~ (ASTM C847)
- COUCHE DE LIAISON- Ciment-colle au latex à un ou deux composants, dont un liquide (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2S1)
- COULIS - Ciment Portland, coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007 CG1), coulis époxyde (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007- RG)

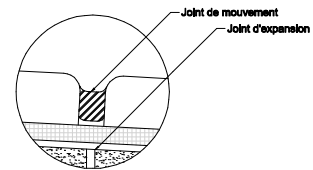
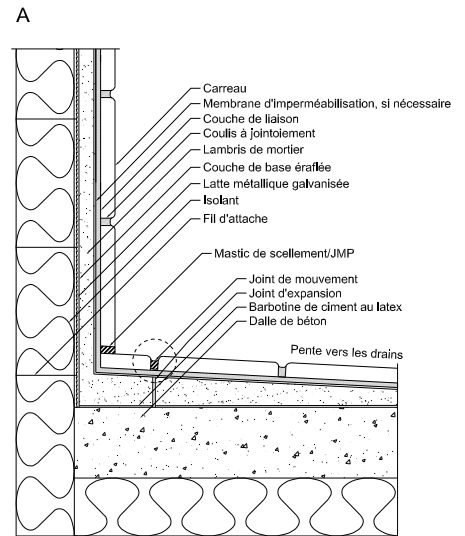
INSTALLATION

- Attacher la latte métallique au fil d'acier. Appliquer une couche de base éraflée (se référer au Guide de Spécification, Section « Mélanges » 2.8.2.1) et laisser mûrir jusqu'au lendemain. Appliquer le mortier de lambrissage (25 mm sur les murs) et le lit de mortier (38 mm sur les sols) (se référer au Guide de Spécification, Section « Mélanges » 2.8.2.5). La tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 6 mm sur 3 000 mm, ou 2 mm sur 300 mm. Pour les carreaux de plus grand format, dont l'un des côtés mesure 380 mm ou plus, la tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 3 mm sur 3 000 mm. Laisser murir pendant un minimum de 72 heures. Employer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95% avec les carreaux. Le contact doit être uniformément réparti afin d'offrir le plein support aux carreaux. Appliquer la couche de liaison et installer les carreaux tandis que le produit est encore humide et collant. Installer les carreaux en appuyant fermement sur ceux-ci dans un mouvement de va-et-vient. Lorsqu'il s'agit de mosaïques, les tapoter une fois placées pour bien les sécuriser. Laisser murir la couche d'adhérence. Appliquer et tasser le coulis pour remplir les joints de fond en comble, enlever l'excès de coulis et nettoyer.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- La conception et l'installation du pare-vapeur et des dalles de béton renforcées seront effectuées par d'autres. Pourvoir une pente de drainage du sol de 6 mm sur 300 mm vers les drains. Installer des drains selon les besoins. Un additif au latex est recommandé au lieu de l'eau pour la barbotine de ciment d'adhérence et pour modifier la couche de lambrissage et du lit de mortier.
- Les drains devraient être conçus pour éliminer l'eau à la fois de la surface des carreaux et de celle de la membrane d'imperméabilisation. Un lit de drainage peut être ajouté par-dessus la membrane d'imperméabilisation, tel que recommandé par le fabricant, dans le cas où une bouche de drainage traditionnelle à double niveau de chantpleures est employée. En ce qui concerne le drainage, voir le détail 326DR-2016-2017.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et au détail 301MJ-2016-2017.
- Se référer au Détail B pour la méthode d'installation avec un ciment-colle au latex sur panneaux d'appui.
- Se référer au détail 319SR-2016-2017- B pour les renseignements relatifs au drainage.
- Lorsqu'une membrane d'imperméabilisation est requise, voir le Détail B.
- Pour les chambres frigorifiques soumises au trafic véhiculaire lourd, confirmer la résistance à la compression du matériau d'isolation auprès du fabricant.

À suivre - page suivante



CARRELAGE SUR ISOLANT DANS LES CHAMBRES FRIGORIFIQUES

320R-2016-2017



Se référer à la page 9

DÉTAIL B – CIMENT-COLLE AU LATEX SUR PANNEAUX D'APPUI

SUPPORTS ADÉQUATS

- Blocs d'isolation solide avec une résistance à la compression acceptable.

MATÉRIAUX

- Panneau de ciment (CBU) (ANSI A118.9) ou panneau de fibrociment de 11 mm d'épaisseur nominale conforme à la norme ASTM C1288
- CARREAU
- FIL D'ATTACHE GALVANISÉ - À tous les 300 mm c. à c. passant au travers l'isolant pour s'agripper aux montants de cloisonnement
- Isolant de polystyrène rigide, CAN/ULC 5701 Type A
- COUCHE DE LIAISON- Ciment-colle au latex à un ou deux composants, dont un liquide (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2S1)
- COULIS - Ciment Portland, coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007 CG1), coulis époxyde (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007- RG) ou coulis prêt à l'emploi.

INSTALLATION

- Les panneaux d'appui en béton ou en fibrociment doivent stables, d'aplomb, carrés et fixés aux montants de cloisonnement à l'aide d'attaches résistantes à la corrosion. La tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 6 mm sur 3 000 mm, ou 2 mm sur 300 mm. Pour les carreaux de plus grand format, dont l'un des côtés mesure 380 mm ou plus, la tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 3 mm sur 3 000 mm. Appliquer une couche de nivellement, si nécessaire. Tous les joints doivent être masqués à l'aide d'un ruban à joints renforcé d'un treillis en fibre de verre résistant aux alcalis de 51 mm. Comblés les joints de ciment-colle ou de ciment colle au latex et poncer au besoin. Appliquer la couche de liaison en employant une truelle dentelée appropriée pour assurer une bonne adhérence. Installer les carreaux en appuyant fermement sur ceux-ci dans un mouvement de va-et-vient. Employer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95% avec les carreaux dans les endroits sujets à des conditions mouillées. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- La conception et l'installation du pare-vapeur et des dalles de béton renforcées seront effectuées par d'autres. Pourvoir une pente de drainage du sol de 20 mm sur 1000 mm vers les drains. Installer des drains selon les besoins. Un additif au latex est recommandé au lieu de l'eau pour la barbotine de ciment d'adhérence et pour modifier la couche de lambrissage et du lit de mortier.
- Les drains devraient être conçus pour éliminer l'eau à la fois de la surface des carreaux et de celle de la membrane d'imperméabilisation. Un lit de drainage peut être ajouté par-dessus la membrane d'imperméabilisation, tel que recommandé par le fabricant, dans le cas où une bouche de drainage traditionnelle à double niveau de chantpleure est employée. En ce qui concerne le drainage, voir le détail 326DR-2016-2017.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et au Détail 301MJ-2016-2017.
- Se référer au détail 319SR-2016-2017- B pour les renseignements relatifs au drainage.
- Si requise, une membrane d'imperméabilisation (ANSI A118.10) doit être spécifiée.
- Suivre les recommandations du fabricant
- Lorsqu'une membrane d'imperméabilisation n'est pas spécifiée, une barbotine de ciment au latex doit être employée comme liant sur la dalle de béton.
- Pour les chambres frigorifiques soumises au trafic véhiculaire lourd, confirmer la résistance à la compression du matériau d'isolation auprès du fabricant.

